

## Florence Crouzatier-Durand

**Question 1- Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ? Et nous dire quelles sont les matières que vous enseignez à UT1 Capitole ?**



Comme dirait mon amie le Professeur Wanda Mastor, je suis née sous Pompidou, je suis mariée et j'ai 4 enfants, une fille et trois garçons qui ont entre 21 ans et 12 ans. Je suis professeur de droit public à l'Université Côte d'Azur, à Nice, membre du

CERDACFF (Centre de recherche en droit administratif, constitutionnel, financier et fiscal), laboratoire de recherche publiciste. Mes recherches portent principalement sur le droit des collectivités territoriales et le droit de la décentralisation. **J'enseigne le droit administratif, le droit des collectivités territoriales et le droit des libertés publiques.**

J'étais jusqu'en 2021 maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole, ce qui explique que je fasse partie de l'équipe enseignante du CSD. Lorsque j'ai été nommée à Nice, le directeur du CSD, le Professeur Guillaume Beaussonie m'a fait l'honneur et l'amitié de me proposer de conserver la responsabilité du niveau master du CSD, j'en ai été très heureuse et j'ai immédiatement accepté. J'ai en effet gardé des attaches à Toulouse, ville dans laquelle j'habite la moitié de la semaine.

**Question 2- Pouvez-vous nous préciser quelle est votre fonction au sein du CSD? Et pourquoi avez-vous accepté d'enseigner au Collège supérieur de droit ?**

C'est en 2019 que le professeur Aurore Gaillet, qui est une amie, et qui dirigeait alors le Collège supérieur de droit, m'a proposé de superviser les projets citoyens, je n'ai pas hésité une seconde. Ces projets sont l'occasion de rappeler que l'université est dans la cité, que nos étudiants sont des citoyens, et que le droit se vit et se partage au quotidien dans notre société. Je suis très attachée aux liens et aux relations qui se nouent et s'inscrivent au-delà de l'université que ce soit avec des juristes, des professionnels ou avec tout autre partenaire. Dans cette perspective, les projets citoyens sont une réelle opportunité mais aussi une vraie nécessité ; ils sont l'expression d'une vision différente et pertinente du droit, au cœur du monde qui nous entoure, au service de la société. Devenu directeur du CSD, le Professeur Guillaume Beaussonie a valorisé ces projets dans le cursus des collégiens, faisant du projet citoyen le cœur du niveau master. Je suis ravie de travailler avec Guillaume Beaussonie, de faire partie de cette équipe d'enseignants sympathiques et dynamiques et très heureuse de cotoyer des collégiens motivés et mobilisés, dont les projets sont chaque année plus intéressants.

**Question 3- Selon vous, pourquoi un étudiant devrait s'inscrire au CSD ? et quelles sont les qualités recherchées chez les étudiants pour faire partie du CSD ?**

Ce sont des projets menés hors les murs de l'Université dans le cadre d'associations, de fondations, d'établissements publics ou tout autre organisme. Ils sont des projets pouvant être culturels, sociaux, humanitaires, ou des projets de solidarité nationale ou internationale, extrêmement divers et très riches. Cela permet aux étudiants de concrétiser leur rôle dans la cité, dans la société ; de tisser des partenariats, un réseau ; et de rappeler le rôle essentiel que nous avons dans notre ville, dans notre pays. Ce sont les qualités humaines et professionnelles de nos étudiants qui permettent de mener à bien des projets : la solidarité, l'humanité, le dévouement, la considération, la bienveillance mais aussi la rigueur, la persévérance, le savoir, la motivation et la volonté. Car les étudiants sont désormais tous en master, un master devant être mené en parallèle avec le projet citoyenne.

Chaque année un prix citoyens est décerné, néanmoins je peux dire que tous les projets le méritent.

Je vous invite à en juger le 10 mars 2022 à 18h amphi Mestre où aura lieu la cérémonie de remise des prix citoyens, avec comme président du jury le bâtonnier Bertrand Desarnauts. Comme chaque année, cette cérémonie est l'occasion d'un concours d'éloquence des élèves de l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance, coachés par des collégiens (ce partenariat auquel nous tenons beaucoup est un projet citoyen). Et l'occasion pour chaque équipe de collégiens de présenter son projet (cette année plus de 15 équipes mènent des projets de solidarité, d'éducation, des projets culturels ou académiques).

Le Collège supérieur de droit rassemble aujourd'hui **les meilleurs étudiants, leur culture générale et juridique est sans égale, ils sont capables de mener en équipe des projets de grande ampleur. Ils sont la fierté de notre université.**